



OBJECTIFS

- Atténuer le phénomène de ruissellement agricole
- Protéger la qualité de la ressource en eau
- Améliorer les potentiels de biodiversité*
- S'adapter au changement climatique

DÉMARCHE

Le Syndicat Mixte des Bassins Versants Saône Vienne Scie a structuré ses moyens d'actions à travers **3 orientations**: les actions locales, les PCAHD* et les actions globales.

ACTIONS LOCALES



A la demande d'une commune ou d'un agriculteur confronté à un problème de ruissellement agricole, un **diagnostic hydraulique*** est réalisé afin de proposer une **solution technique**. Chaque demande est analysée par la **commission Espace rural et Environnement** afin d'établir une **hiérarchisation** dans le temps.

- > Ingénierie + participation au coût des travaux: SMBV
- > Reste à charge : demandeur

PCAHD*



Sur la base du **volontariat**, le SMBV propose à la profession agricole de réaliser des aménagements inscrits dans le cadre des **PCAHD** (Plans Communaux d'Aménagements d'Hydraulique Douce). Ceux-ci sont réalisés à l'échelle d'un **territoire sensible reconnu prioritaire** par les élus.

- > 60 à 80% du coût des travaux: agence de l'eau Seine-Normandie
- > 40 à 20% restant: SMBV

ACTIONS GLOBALES



Afin de **garantir l'efficacité des ouvrages** structurants et dans une logique de **réduction des phénomènes de ruissellement "amont-aval"**, le SMBV aménage les versants en hydraulique douce. Ainsi sont **réduites les arrivées d'eau et de limons** sur les zones d'expansion de crue, cours d'eau ou zones humides.

CONTEXTE

Les intercommunalités et les communes du territoire ont transféré au SMBV la **mission "maîtrise des eaux de ruissellement rural et lutte contre l'érosion des sols"**, hors GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). Cette **compétence optionnelle** se traduit par le portage d'études, la réalisation de diagnostic ruissellement et la mise en œuvre de travaux d'hydraulique douce. De ce fait, le SMBV a fait évoluer en 2018 les missions du poste d'animation agricole. Le budget travaux a été fortement augmenté pour répondre aux besoins du territoire.



Restauration hydro-écologique
du marais d'Eglemesnil
Biville la Rivière 2021

ESPACE RURAL & ENVIRONNEMENT

Réduire les causes et atténuer les conséquences



Syndicat Mixte des Bassins Versants
Saône Vienne Scie



OUTILS MOBILISÉS

- Agent pour assurer le portage des opérations
- Équipe verte du SMBV pour la plantation des haies
- Commission Espace rural et Environnement composée d'élus
- Mise en place d'une convention et/ou Obligation Réelle Environnementale (document notarié).

FINANCEURS POTENTIELS



Agence de l'eau
Seine-Normandie

GLOSSAIRE

Aménagements d'hydraulique douce: Appelés aussi aménagements agro-écologiques ou semi-naturels, ces infrastructures sont des éléments "vivants" comme les haies, les fascines, les bandes enherbées, les mares, les bois billonnés* ou encore les talus.

Biodiversité: ensemble des êtres vivants et des milieux naturels, et leurs interactions.

Bois billonné: aménagement agro-écologique alternant des petits talus (<1m) et des alignements d'arbres de haut-jet, plantés sur un couvert herbacé.

Diagnostic hydraulique: réalisé sur le terrain en présence des acteurs (élus et/ou agriculteurs), il consiste à réaliser un état des lieux des parcelles, des pratiques et des enjeux du territoire afin de proposer des solutions techniques.

Logique "Amont/Aval": les actions du SMBV sont réfléchies comme un ensemble fonctionnel à l'échelle du bassin versant et sont intégrées de manière à présenter une continuité hydraulique jusqu'à l'exutoire

PCAHD : réalisés par des bureaux d'études, les Plans Communaux d'Aménagements d'Hydraulique Douce sont des propositions techniques qui viennent en complément des études hydrauliques et servent de base à l'animation auprès de la profession agricole en matière de lutte contre l'érosion des sols.

